



5 Traverser l'**usine marémotrice** par la digue piétonne. Cette centrale, inaugurée en 1966, produit de l'électricité au gré des marées, d'un volume équivalent à la consommation de la ville de Rennes. Circuit découverte ouvert toute l'année.

6 Au bout du barrage, emprunter les escaliers en face, puis rejoindre l'Anse du Pissot. Contourner les **Pointes de la Vicomté** et de la **Jument** en parcourant le chemin de ronde sur la falaise boisée. Tout au long de cette promenade, superbes vues panoramiques vers l'autre rive de la **Rance**.

• Variante à marée haute :

Avant la Plage du Prieuré, emprunter la rue de Port Nican à gauche, puis à droite l'Avenue de la Vicomté.

7 Au niveau de la **Plage du Prieuré**, poursuivre vers le nord par la **Promenade du Clair de Lune** où règne une végétation luxuriante due à la douceur du climat de la station ; multiples panoramas sur Saint-Malo et la Rance.

8 Station balnéaire fondée au milieu du 19^e par les Britanniques, Dinard est réputée pour ses villas Belle Époque. Depuis l'embarcadère, retour possible vers Saint-Malo en vedette (en saison). En contournant la **Pointe du Moulinet** pour rejoindre la **Plage de l'Écluse**, vous découvrirez de nombreuses villas, de style architectural très varié (néogothique, 'malouinière' ou chalet...). Retour vers Saint-Malo en bus (toute l'année).



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :
Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO

0 825 135 200 Service 0,15 € / min + prix appel

www.saint-malo-tourisme.com

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE :

CANCALE : 44 rue du Port

DOL-DE-BRETAGNE : 5 place de la Cathédrale

COMBOURG : 9 rue Notre-Dame

SAINT-SULIAC : 5 place du Carrouge

SAINT-COULOMB : Place de l'Église

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
- Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.
- Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
- Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).

RANDO BALADES



BRETAGNE



La cité corsaire → Dinard



© INDIGO communication - Saint-Malo - Crédit photos : A. Lamoureux, Y. Langevin, S. Bourcier



D Départ : Porte de Dinan, au pied des remparts

1 Se diriger vers les écluses du Naye, contourner le gymnase puis continuer en longeant la **Plage des Bas-Sablons** par la digue.

2 Au port de plaisance des Sablons, monter les escaliers afin de rejoindre le chemin de ronde de la **Cité d'Alet**. Cette presqu'île permet de contempler l'estuaire de la Rance, la ville et la **Baie de Saint-Malo** ainsi que la station balnéaire de Dinard, en face. La Cité d'Alet recense de nombreux blockhaus, seules traces restantes de la Seconde Guerre Mondiale. Au sommet de la presqu'île, visite possible du **Mémorial 39/45**. Prendre à droite le chemin de la Corderie, descendre les escaliers puis longer le quai du **Port Saint-Père**.

3 Après la **Tour Solidor**, forteresse élançée dans le ciel de Saint-Servan depuis 1382, longer la cale et la plage puis regagner le porche. À droite, possibilité de promenade dans le Parc des Corbières.

4 À l'**Église Sainte-Croix**, tourner à droite rue Jeanne Jugan. Prendre la rue de l'Equerre puis la rue du Génie, suivre le GR®34 jusqu'au cimetière marin. **Plage du Rosais** sur votre droite : prendre les marches vers la promenade au-dessus de la Rance, longer le **Parc de la Briantais** puis descendre vers le Barrage de la Rance.

